

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2024/05

N° Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Arrondissement de
BESANCON

Du registre des délibérations du C.C.A.S

Canton de Besançon 1

Séance du 25/03/2024

**Nota – le Président certifie que
la convocation a été faite le
19/03/2024 et que le nombre des
membres en exercice est de onze**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Bureau du C.C.A.S de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Emile BOURGEOIS.

Présents : Mmes SIMON BOUVRET, DELESSARD, GILLET, TANNIERES, CREVOISIER, DUBIEZ, MM. BOURGEOIS, BAULIEU, HENRIOT

Absentes excusées :

Mmes CHANEY, AYMONIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme Geneviève SIMON BOUVRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Monsieur le Président informe les membres du CCAS qu'il convient de délibérer sur l'attribution de subventions pour l'exercice 2024 et propose les attributions suivantes :

- Association Welcome Franois Serre : 500€
- Croix rouge : 300€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord à l'attribution des subventions proposées ci-dessus et autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré, le 25 mars 2024

Le Président,

Emile BOURGEOIS

Préfecture du Doubs

Reçu le 05 AVR. 2024



Contrôle de légalité

